

Ski de montagne SAISON 2016 / 2017



CAF Ile de France
5, rue Campagne-Première
75014 Paris
tél : 01 42 18 20 00
<http://www.clubalpin-idf.com/>

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **17-S047**
Premières traces 2
Suite de l'initiation au départ Manigod
Du 3 au 5 février inclus, soit 3 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non**

Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 7 (non compris les encadrants)

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Jérôme CHARLES
jerome.charles@developpement-durable.gouv.fr
04 57 21 11 88 / 06 15 69 62 63 (soir)

Marie-Caroline LAGACHE
Co-encadrante
Voir KIFAIKOI sur le site du CAF IdF

2. Programme prévisionnel

	Course	Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Montagne de Sulens 1839 m depuis le plan des Berthats 1100 m	740 m	740 m
2 ^e jour :	Point de Mandallaz 2277 m depuis l'Arblay 1100 m	1130 m	1130 m
3 ^e jour :	Col des Porthets 2072 m et Dôme de Pouilly 2117 m depuis la Savatte 1300 m	820 m	820 m

Nota: les encadrants sont susceptibles de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN 1/25000e n° 3531 OT
Topos Voir site internet www.skitour.fr

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES ou sur le site Internet du CAF)

Cotation	Difficulté alpine	F+ à PD pentes 30°
	Conduite de course	1 skieur
Type de course		AR
Dénivelé journalier maximal prévu		1130 m
Rythme d'ascension exigé		environ 300 m/h y compris les pauses

3.2 **Particularités** néant

3.3 **Conditions d'hébergement** Gîte d'étape les Mésanges à Thônes, en dortoir

3.4 **Frais prévisionnels supplémentaires sur place** 150 € env. (soit 3 nuits en gîte dont 2 en ½ pension + trajets en minibus base 9 pers, non compris casse croûte ou repas dans le TGV)

3.5 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versés par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement de la course ou retenue pour cause d'annulation.

Arrhes versées : oui 138 €.

Nota : en cas d'annulation cette somme restera acquise au gîte et si l'annulation est tardive nous devons régler en plus la facture de la nourriture. Dans pareille situation, il sera demandé à chacun de contribuer à hauteur de sa part.

4. Voyage :

Aller le 2 février : Paris – Chambéry TGV n° 6947 D 16h45 – A 19h38

Retour le 5 février : Chambéry – Paris TGV n° 6980 D 18h24 – A 21h15

Horaires et destination à respecter pour l'unité du groupe, merci !

Trajet Chambéry – Manigod et trajets sur place en minibus équipé neige, loué par l'organisateur

5. Equipement individuel

5.1 **Matériel indispensable pour toutes les sorties :**

Voir le site <http://www.clubalpin-idf.com>, page « ski et surf de montagne », rubrique matériel.

Notamment : DVA, pelle, sonde et frontale

Nota : Le DVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un DVA en bon état de fonctionnement. (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

De plus, les anciens DVA analogiques ne sont pas acceptés.

5.2 **Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :**

Veillez au bon encollage des peaux et au réglage des fixations des skis (neufs ou location)

Couteaux à skis

5.3 **Nourriture à emporter :**

Vivres de course pour 3 journées

5.4 **Documents administratifs nécessaires :**

Carte CAF + CB + 1 chèque ou espèces

6. Réunion préparatoire

Pas de réunion préparatoire. Les encadrants préciseront l'organisation et les conditions attendues par messagerie ou téléphone environ une semaine avant le départ.

Si besoin contacter l'un des encadrants par mail ou téléphone pour des conseils.

7. Détails supplémentaires / Description de la course

Prévoir un change pour le soir + nécessaire de toilette + drap ou sac à viande (gîte)

Possibilité de laisser les affaires de ville au gîte bien sûr.

Condition d'inscription : avoir fait « Premières Traces 1 » ou une autre course d'initiation.

Participants aguerris non prioritaires.